

Image not found or type unknown



Usufruit résidence secondaire après divorce

Par **Catherine Gn**, le **11/07/2018** à **23:10**

Bonjour,

Mon ex-époux et moi-même sommes usufruitiers d'un studio à la montagne (mes enfants sont nus-proprétaires.).

Cet usufruit me causant plus d'inconvénients que d'avantages, je souhaiterais en sortir.

Comment puis-je faire ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement